



COMMUNE DE SAINT-DOLAY

Procès-Verbal du Conseil Municipal séance du 28 janvier 2025 - 20h00

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

En amont du Conseil Municipal, les conseillers prennent connaissance du bilan et des actions réalisées par la Police Pluri Communale pour l'année 2025.

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 28 JANVIER - 20H00

Nombre d'élus en exercice : 19 - Nombre de présents : 14 - pouvoirs : 2 soit 16 élus représentés.

Maire : Patrick GÉRAUD

Adjoint : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Jean-Pierre HAMON, Patricia CANAUX

Conseiller délégué : Nicolas CHESNIN

Conseillers municipaux : Audrey BERTET, Bruno CRESPEL, Emmanuelle GONÇALVES, Muriel MALNOË, Stéphane PELLION, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE, Guillaume WACHNICKI

Absents excusés : Gaëlle DAVID donne pouvoir à Nicolas CHESNIN, Wilhelm BLANCHARD, Christine CHAZELLE donne pouvoir à Stéphane PELLION

Absent non excusé : Vincent SAULNIER, Lauriane DOUILLARD

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15.

Bruno CRESPEL est le secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 03 décembre 2025

B. DÉLIBÉRATIONS :

❖ FINANCES :

- ✓ Avenants au marché de réhabilitation et de l'extension du Centre de Loisirs

❖ RESSOURCES HUMAINES :

- ✓ Modification du tableau des effectifs

C. INFORMATIONS :

- ✓ Tirage au sort des jurés d'assise 2026 (sous réserve de la réception de la demande de la Préfecture)
- ✓ SBV techniciens sur les bords de la Vilaine
- ✓ Journée mondiale des zones humides 2 février

A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 03 décembre 2025

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre est approuvé à l'unanimité.

B. LES DÉLIBÉRATIONS :❖ **FINANCES :**✓ **Avenants au marché de réhabilitation et de l'extension du Centre de Loisirs**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal deux avenants concernant les travaux du Centre de Loisirs :

Entreprise	Montant initial HT	Avenant 1 HT	Avenant 2 HT	Montant final HT
Lot 2 : Gros-œuvre VIGNON Construction	76 713.09 €	+ 2 814.51 € (Validé CM 03/12/2025)	+ 1 167.71 €	80 695.34 €
Lot 12 Chauffage Plomberie Ventilation ROQUET	49 124.05 €	+ 1833.05 €		50 957.10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, valide l'avenant 1 du lot 2 pour un montant de 1 167.71 € HT et l'avenant 1 du lot 12 pour un montant de 1833.05 € HT et autorise Monsieur Le Maire à les signer.

❖ **RESSOURCES HUMAINES :**✓ **Modification du tableau des effectifs**

Monsieur le Maire informe que deux agents, l'un du service technique et l'autre du service administratif, feront valoir leurs droits à la retraite en août et septembre 2026.

Afin de garantir la continuité du service public et de permettre la formation des remplaçants, il est proposé de créer deux nouveaux postes à compter du 1er mars 2026 :

- Un poste à temps complet d'agent polyvalent chargé de la maintenance des bâtiments, relevant du grade d'Adjoint technique (Adjoint technique, Adjoint technique principal 2e classe ou Adjoint technique principal 1re classe).
- Un poste à temps complet d'agent chargé de l'urbanisme, de l'accueil, de l'état civil et des élections, relevant du grade d'Adjoint administratif (Adjoint administratif, Adjoint administratif principal 2e classe ou Adjoint administratif principal 1re classe).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide la création des deux postes.

C. INFORMATIONS :

- Tirage au sort des jurés d'assise 2026
- SBV techniciens sur les bords des ruisseaux sur le Burin
- Journée mondiale des zones humides 2 février

**Prochain Conseil Municipal le 25 février 2026
à 20h00**